

2026-2027

Sous réserve d'habilitation DRAJES

BPJEPS

RUGBY À XV

Transforme ta passion en métier

Deviens éducateur sportif

TOULOUSE - NARBONNE - ALBI

iREF
INSTITUT REGIONAL EMPLOI FORMATION
Ligue Occitane Rugby



Depuis 2022, la **Ligue Occitanie Rugby**, organe déconcentré de la Fédération Française de Rugby, **forme par l'intermédiaire de son Institut Régional de l'Emploi et de la Formation, les éducateurs sportifs de demain.**

Grâce à l'intervention de **formateurs experts** du monde du rugby, cette formation vous garantit des **acquis solides, et une montée en compétences rapide.**

Labellisée ISO26000, la Ligue Occitanie affirme sa volonté d'un rugby responsable et éthique.

PROGRAMME

BC1

Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

BC2

Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation.

BC3

Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

547 HEURES DE FORMATION - 300 HEURES EN STRUCTURE

FICHE RNCP

LES + DE NOTRE OFFRE

**BF Rugby à
5 Niveau 2**
Certifié FFR

**CF Rugby à
7 Niveau 1**
Certifié FFR

Projet de mobilité internationale
Expérience à l'étranger

DISPENSES ET ACCESSIBILITÉ PSH

Dispenses : Arrêté du 12 juin 2025 portant création de la mention « rugby à XV » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » - Légifrance ([legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)).

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

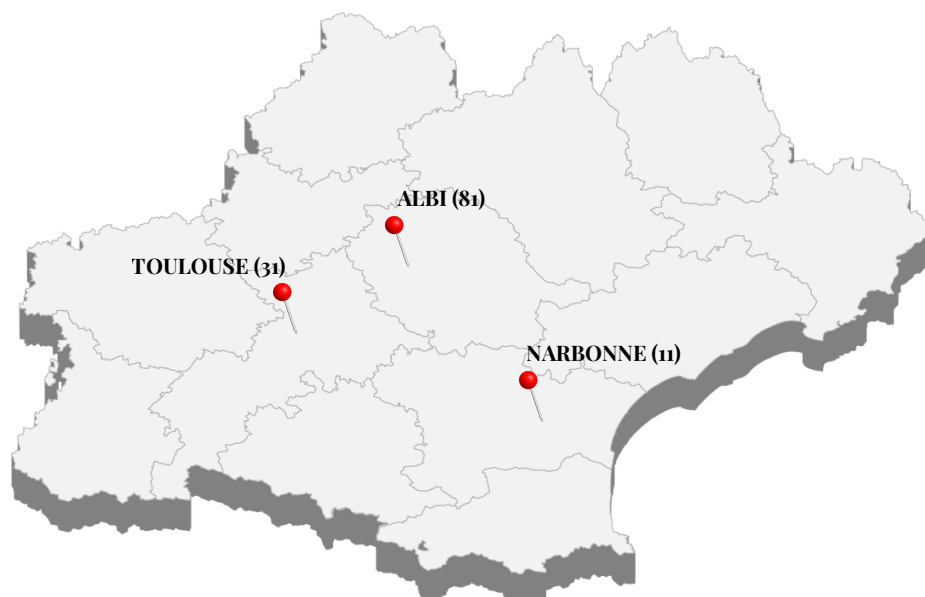
Pour plus d'informations, contactez la référente handicap de l'IREF : v.aranda@occitanie-ffr.fr

LIEUX DE FORMATION

NARBONNE (11)

TOULOUSE (31)

ALBI (81)



CALENDRIER

7 juillet 2026

Date des exigences préalables à l'entrée en formation

8 juillet 2026

Date prévisionnelle des sélections

10 juillet 2026

Date du positionnement

14 septembre 2026

Début de la formation

13 juillet 2027

Fin de la formation

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative aux premiers secours ou équivalent
- Justifier de la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive ou d'une expérience en animation rugby à XV d'une durée minimale de 80 heures, au moyen d'une attestation délivrée par le responsable de la structure dans laquelle l'activité a été exercée
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du rugby à XV, datant de moins de 12 mois à la date d'entrée en formation
- Être licencié(e) à la FFR à la date de la candidature
- Être âgé(e) d'au minimum 16 ans à la date d'entrée en formation
- Avoir satisfait aux tests d'entrée : entretien de profil et épreuve d'analyse vidéo
- Avoir satisfait aux Exigences Préalables de la Mise en Situation Professionnelle (EPMSP)

ET APRÈS LE BPJEPS ?

Une fois diplômé(e) vous pouvez être exercer dans différents secteurs

Agent de développement de structure

Interventions en milieu scolaire, centres de loisirs, action santé, etc..)

Entraîneur de jeunes joueuses et joueurs

U14, U15F, U16 - Niveau Régional et National

Educateur en école de rugby

POURSUIVRE ET DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES

Vous pouvez enrichir votre parcours grâce à des formations complémentaires pour acquérir une expertise solide et élargir vos perspectives professionnelles.

Au sein de notre IREF :

- Le DEJEPS “Rugby à XV”, en cours d’habilitation
- Le CQP “Technicien Rugby à XV”

Ou auprès d’organismes partenaires :

- Autre BPJEPS (MAPS, ASEC, AGFF...)
- Le TFP CDSSA (Titre à finalité professionnelle “Chargé(e) de développement d’une structure sportive association”), Purple Campus

FINANCEMENT

Ce diplôme peut être obtenu par voie d’apprentissage

(frais pédagogiques pris en charge par l’OPCO)

(voir guide de notre partenaire CFA Sport Animation Occitanie)

ou de formation professionnelle.

Formation financée par l’ensemble des organismes publics ou privés, y compris via « Mon Compte Personnel de Formation » (CPF).

Taux horaire : 12.50 €, soit 6 837.50 € pour un parcours complet de 547 HEURES



FORMULAIRE INSCRIPTION

